

DROIT ET DÉFENSE

*Revue française des questions juridiques et politiques
de défense nationale et de sécurité internationale*

LES CINQUANTE ANS DE L'ONU - BILAN DE LA PARTICIPATION FRANÇAISE AU MAINTIEN DE LA PAIX

par **David RUZIÉ**, Professeur à l'Université de Paris V

LES TRAFICS INTERNATIONAUX EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

par **Jacques GUIMEZANES**, Contrôleur général de la Police nationale

L'EXERCICE DES CULTES DANS LES ARMÉES

par **Bernard CRUZET**, Lieutenant-colonel (TA) de l'Armée de Terre

DROIT CONSTITUTIONNEL ET ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA DÉFENSE

DROIT ADMINISTRATIF

LIBERTÉS PUBLIQUES

FINANCES PUBLIQUES

DROIT DES ESPACES INTERNATIONAUX

ARMEMENTS ET TECHNOLOGIES STRATÉGIQUES

DROIT PÉNAL DE LA DÉFENSE

DÉFENSE NON MILITAIRE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

FONCTION MILITAIRE ET SERVICE NATIONAL

TEXTES OFFICIELS

JURISPRUDENCE ADMINISTRATIVE

NOUVELLES D'ACTUALITÉ

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Trimestriel - 3^{ème} année - octobre 1995

n° **95/4**

Commission paritaire : 74 497 - ISSN : 1247-2220 - 90 FRANCS

CENTRE DE RECHERCHES DROIT ET DÉFENSE

DE LA FACULTÉ DE DROIT DE PARIS V - UNIVERSITÉ RENÉ DESCARTES

ÉDITORIAL

S'il est vrai que la souveraineté est un attribut essentiel de l'État et s'il est vrai que tout État limite sa souveraineté, on conçoit sans peine les tensions auxquelles l'expose le fort processus européen d'intégration économique - et donc politique - dans lequel il s'est engagé. Tel est bien aujourd'hui le cas de la France notamment.

On peut, en effet, prendre le problème dans tous les sens. Il reste que la nécessité de réduire considérablement les déficits publics s'inscrit peu ou prou dans la perspective de la réalisation de la monnaie unique prescrite par le Traité sur l'Union européenne.

La défense est précisément au centre de la mise en cause contemporaine de l'État pour cette double raison que l'économie budgétaire en matière militaire est à la fois particulièrement efficace et relativement indolore, pour autant que l'on entende bien sacrifier un avenir pourtant incertain à la conjoncture économique et sociale. Ainsi, sans qu'il soit encore porté atteinte à la force de dissuasion que la reprise des essais nucléaires vient, au contraire, conforter dans l'immédiat, le couple constitué, en 1994, par le *Livre Blanc sur la Défense* et par la loi de programmation militaire est déjà en perdition.

Notre politique étrangère et de défense devient, dès lors, peu lisible. La France se comporte-t-elle comme un État national (essais nucléaires, rétablissement des contrôles aux frontières), comme un partenaire européen (dissuasion européenne et coopération policière) ou encore comme une puissance mondiale (participation aux actions de sécurité internationale, application réelle ou supposée des accords bilatéraux de défense) ? Et si la France est bien tout cela à la fois, qu'est-elle en premier lieu ?

On peut pourtant espérer - ou redouter - que l'heure du choix enfin s'approche qui suppose, non pas l'abandon de telle ou telle dimension de cette politique internationale, mais la hiérarchisation de ses objectifs. A moins qu'un tel choix ne s'impose tout simplement par le jeu de la loi d'airain des finances publiques. Car, faute d'avoir les moyens de sa politique, quel État peut échapper, en définitive, à cette contrainte insurmontable de n'avoir plus que la politique de ses moyens ?

Professeur Olivier GOHIN

Directeur de la Revue